

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1445

Artikel: Recherche : des faits et des mythes

Autor: Rochat, Sylvie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recherche

Des faits et des mythes

Des chercheurs genevois ont récemment étudié les conséquences de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sur la santé psychologique des femmes concernées. Leurs résultats (à paraître) permettent de mettre en perspective quelques-uns des arguments avancés par les opposant-e-s à l'avortement. Eclairage.

Sylvie Rochat

Les militant-e-s anti-IVG n'hésitent pas à recourir à des arguments plus effrayants les uns que les autres pour faire passer leur message. Ainsi on les entend affirmer par exemple que l'avortement a des conséquences désastreuses sur la santé psychologique des femmes qui y recourent. Le fondement scientifique de leur argumentation fait pourtant cruellement défaut.

Or, dans le courant de l'année passée, Eliane Perrin, sociologue, et Francesco Bianchi-Demicheli, chef de clinique à l'hôpital cantonal genevois (HUG), ont interviewé une centaine de femmes ayant demandé une IVG. Cette recherche scientifique apporte enfin quelques faits vérifiés quant à cette problématique brûlante, et permet au passage de détruire quelques mythes.

La banalisation de l'avortement

A en croire les militant-e-s anti-IVG, l'avortement serait en train de se banaliser, un phénomène qui ne ferait

qu'amplifier si l'interruption volontaire de grossesse était dépenalisée. Or, de nombreuses recherches ont montré que c'est précisément le contraire qui se produit : lorsque l'avortement est légalisé, le taux d'IVG diminue. Ajoutons à cela que la Suisse, avec un taux de 7,75 IVG pour 1000 femmes, est l'un des pays d'Europe où le taux d'avortement est le plus faible.

Le mythe de la banalisation de l'avortement a un corollaire: l'idée selon laquelle les femmes «avortent à la légère». L'étude menée par Eliane Perrin et Francesco Bianchi-Demicheli montre cependant que ce n'est pas le cas. En effet, la plupart des femmes interviewées ont connu une modification de leur état psychologique (tristesse, fatigue, modification de l'appétit) dans les semaines ayant suivi l'intervention. Ces symptômes, classiquement utilisés comme des indicateurs d'un état dépressif, sont pourtant bien loin du «traumatisme» mentionné par les opposant-e-s à l'avortement. Il s'agit en effet de réactions normales face à un événement problématique. Et surtout, ces réactions sont passagères puisque, pour la plupart des femmes, elles ont disparu après 6 mois.

A la recherche du bébé parfait

Deuxième salve des anti-IVG : les femmes utiliseraient l'avortement comme moyen contraceptif, ou pour éviter de donner naissance à un enfant qui ne répond pas à leurs critères (par ex. malformation physique, sexe). Pourtant, plus de la moitié des femmes interviewées par les chercheurs genevois ont eu recours à un

moyen contraceptif lors du rapport sexuel ayant provoqué leur grossesse. Dans plus de la moitié des cas, c'est donc un échec de la méthode contraceptive qui amène les femmes à demander une IVG. Aucune femme n'a mentionné recourir à l'avortement pour éviter de donner naissance à un enfant ne répondant pas à ses critères.

Traumatisme ou culpabilisation ?

Mais l'argument central des opposant-e-s à l'IVG, c'est évidemment que l'avortement provoquerait un traumatisme irréparable chez les femmes y ayant recours. Or, l'étude menée par Eliane Perrin et Francesco Bianchi-Demicheli montre que les cas de véritable

traumatisme sont rares, puisqu'ils ne touchent qu'une femme sur 10, une proportion similaire à celle que l'on trouve dans la population dans son ensemble. L'apparition de complications psychopathologiques semble par ailleurs être liée à de nombreux autres facteurs, parmi lesquels l'état psychologique avant l'intervention. En fin de compte, il vaut la peine de se demander si les femmes qui demandent une IVG ne sont pas plus traumatisées par les arguments angoissants brandis par les militant-e-s anti-IVG et le comportement de certain-e-s gynécologues que par l'avortement lui-même.

